

Date de téléchargement du justificatif : 22/08/2026

Référence : ALP01523200

Département de publication : Loire-Atlantique

Date de publication : 21/08/2026

Type d'annonce : Constitution SASU

Support de publication : <https://annonces-legales.lejournaldesentreprises.com>

Par ASSP en date du 21/08/2026, il a été constitué une SASU dénommée :

BAROUMA

Siège social : 9 Rue Federico Garcia Lorca 44400 REZÉ **Capital :** 500 € **Objet social :** La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'organisation, la conception, la production, la promotion et l'exploitation d'événements culturels, artistiques, musicaux et festifs ; La production, l'édition, la distribution et l'exploitation d'œuvres musicales, audiovisuelles et numériques ; L'exploitation d'un label musical ; Le management, le booking et la promotion d'artistes ; La création de contenus audiovisuels et digitaux ; Les activités de communication, de marketing et de conseil ; La création et l'exploitation de marques, de produits dérivés et de merchandising ; La vente de billets, les partenariats commerciaux et de sponsoring ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. **Président :** M Somparé Aliou Djouldé demeurant 9 Rue Federico Garcia Lorca 44400 REZÉ élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Consultez ce document en ligne

